UFAP
UNSa Justice

ÉLECTIONS Professionnelles

Du 3 au 10 décembre 2026

JE VOTE UFAP UNSa Justice

UNSa Justice
L'action utile !

CSA DISP TOULOUSE / CAPL

Le mot DE NOTRE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

UR UFAP UNSa JUSTICE DE TOULOUSE



Particularités de notre région

16
Établissements pénitentiaires

1 287
Matelas au sol sur l'ensemble de la direction interrégionale

13 SPIP

593
postes vacants, tous corps et tous grades confondus, au 1er août 2026

7 588
Personnes détenues hébergées

Marine ORENGO

L'UFAP UNSa Justice force de contestation et de propositions.

Notre engagement est simple : être à vos côtés, défendre vos intérêts ,proposer et obtenir des avancées concrètes

Chères collègues, chers collègues,

Les élections professionnelles du 3 au 10 décembre 2026 représentent un moment essentiel pour notre avenir collectif. Elles sont l'occasion de choisir celles et ceux qui porteront votre voix, défendront vos droits et agiront concrètement pour améliorer vos conditions de travail.

En tant que Secrétaire Générale de **l'UFAP UNSa Justice Union Régionale de Toulouse,** je mesure chaque jour la réalité vécue par les personnels. Je connais vos difficultés, vos contraintes, vos inquiétudes, mais aussi votre professionnalisme, votre solidarité et votre engagement au service de notre administration.

Chaque jour, vous assurez des missions indispensables : garantir la sécurité des établissements, accompagner les personnes confiées à l'administration pénitentiaire et maintenir la continuité du service public de la Justice. Vous le faites dans un contexte de plus en plus exigeant, avec des moyens qui ne répondent pas aux réalités du terrain.

Dans notre région, la surpopulation carcérale, le manque d'effectifs et l'accroissement des missions pèsent lourdement sur les agents. Les heures supplémentaires s'accumulent, les rappels sur repos se multiplient, les équipes fonctionnent trop souvent en tension et chacun doit constamment s'adapter.

Cette situation ne peut pas devenir une normalité.

À **l'UFAP UNSa Justice,** nous refusons que l'engagement des personnels serve à compenser durablement les insuffisances de l'administration. Nous refusons que la fatigue, le découragement ou le sentiment de ne pas être entendus s'installent dans nos métiers.

Notre engagement est simple : être à vos côtés, défendre vos intérêts , proposer et obtenir des avancées concrètes.

Nous continuerons à porter des exigences fortes : des effectifs adaptés aux besoins réels, une meilleure reconnaissance des métiers pénitentiaires, une prise en compte de la pénibilité, une véritable amélioration de la qualité de vie au travail et des moyens à la hauteur des missions confiées.

La sécurité des personnels restera une priorité. Les agressions, les menaces et les violences ne doivent jamais être banalisées. Chaque agent quelques soient son corps et son grade doit pouvoir exercer son métier dans des conditions dignes, avec protection et considération.

Être représentant du personnel, ce n'est pas seulement occuper un mandat. C'est écouter, accompagner, défendre agir mais aussi proposer. C'est porter la voix du terrain avec détermination, responsabilité et humanité.

Du 3 au 10 décembre 2026, votre vote sera déterminant. Il exprimera vos attentes et votre volonté d'être respectés.

Voter UFAP UNSa Justice, c'est choisir une organisation proche du terrain, engagée à vos côtés et déterminée à défendre votre avenir.

Ensemble, faisons entendre la voix du terrain.
Ensemble, défendons nos droits.
Ensemble, construisons l'avenir de nos métiers.



L'UFAP UNSa Justice ne simule pas le rapport de force, elle l'exerce ! **SEULE organisation à proposer depuis des années des formes de contestation concrètes.**

UN SYNDICAT FORT, C'EST UN SYNDICAT QUI S'ASSUME !

L'administration pénitentiaire traverse une crise sans précédent : surpopulation record, effectifs insuffisants, violences en hausse, conditions de travail dégradées, reconnaissance absente, réformes imposées sans moyens... Pendant que certains commentent, **l'UFAP UNSa Justice agit, revendique et se bat.**

Nous ne défendons ni une catégorie, ni un métier, ni un territoire, mais **TOUS les personnels. Notre combat est celui de tous.**

Nous refusons une administration qui exige toujours plus en donnant toujours moins, les réformes d'affichage et les économies faites sur ceux qui assurent chaque jour une mission essentielle.

Nous continuerons d'exiger des recrutements massifs, une vraie reconnaissance salariale et statutaire, des conditions de travail dignes et une politique construite sur les réalités du terrain.

Notre indépendance est notre force ! Voter UFAP UNSa Justice, c'est choisir l'action et un syndicalisme qui ne renonce jamais.

Le Secrétaire Général, Alexandre CABY



Vos priorités sont nos combats

LES REVENDICATIONS DE L'UFAP UNSa JUSTICE

Malgré **une surpopulation pénale exponentielle, des carences graves en effectifs tous corps confondus, des métiers qui usent, qui blessent et qui parfois tuent,** les Personnels pénitentiaires continuent à réussir là où l'ensemble de la société a échoué avant eux et cela, sans moyens, sans soutien institutionnel et sans reconnaissance.

Assez de mépris !

FACE À UN POUVOIR D'ACHAT QUI SE DÉGRADE :

Entre 2022 et 2023, le gouvernement a procédé à deux revalorisations du point d'indice de +3,5 % en juillet 2022 et de +1,5 % en juillet 2023. Ces hausses, présentées comme un effort significatif, ont été rapidement absorbées par l'inflation, qui a dépassé 10 % cumulés sur la période. ***Résultat :*** *le traitement indiciaire réel des fonctionnaires a continué de baisser, année après année. En 2026, la situation est devenue inacceptable : certains agents perçoivent un traitement indiciaire inférieur au SMIC, leur rémunération n'atteignant le minimum légal que grâce à l'indemnité différentielle. Autrement dit, l'État employeur compense artificiellement des grilles indiciaires devenues obsolètes, au lieu de les revaloriser.*

Des **grilles indiciaires ambitieuses** et largement réévaluées, la fin du recours à l'indemnité différentielle et un point d'indice indexé sur l'inflation.

Le rétablissement de la GIPA, des durées dans les échelons de 2 ans maximum en moyenne, la revalorisation de la PSS, de l'ICP, de l'IFO et de l'IFSE, le paiement des heures supplémentaires et leur défiscalisation pour tous les corps.

FACE À UNE SÉCURITÉ DÉFAILLANTE :

La **création d'Établissements Spécialisés et Adaptés** (ESA) dans chaque région et en Outre-Mer, une évaluation individualisée du potentiel de dangerosité de chaque détenu, la fin du travail isolé par la mise en place du travail en équipes mobiles et des EPI adaptés à la morphologie de chacune et de chacun. Protéger l'agent ne dispense pas d'organiser la détention !

FACE AU MANQUE CRIANT D'EFFECTIFS :

Un **recrutement massif,** des organigrammes de référence pour tous les corps avec une clause de revoyure annuelle et un **Observatoire paritaire permanent des effectifs.**

POUR LE RESPECT DES OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE SANTÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL :

Une filière autonome de prévention, la **8e semaine de congés pour tous, l'autonomie de service** afin de remettre celui-ci dans les mains des agents et la fin des modes dégradés.

POUR LA VALORISATION DU STATUT ET DE LA CARRIÈRE :

L'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique, le rétablissement des CAP pour la mobilité et l'avancement et l'élargissement du statut spécial à tous les personnels pénitentiaires.

L'UFAP UNSa JUSTICE DIT NON !

- **NON** aux 5 000 vacances de postes, tous corps et grades.
- **NON** aux heures non payées ou écrêtées.
- **NON** à l'indignité de nos conditions de travail, à la surpopulation pénale et aux 5 000 agressions annuelles
- **NON** à la contractualisation de nos métiers.

L'UFAP UNSa JUSTICE ACCUSE !

- L'administration d'inertie en matière de recrutement.
- L'administration d'organiser une forme de travail dissimulé.
- L'administration de bafouer son obligation de garantir notre santé et notre sécurité.
- L'administration de participer à la casse du service public pénitentiaire.

Un changement de CAP radical s'impose !

POUR UNE RETRAITE DIGNE DE CE NOM :

Le maintien du système de répartition, le départ à 52 ans pour les corps dits « super actifs » et 62 ans pour les corps dits « sédentaires ». L'extension du 1/5e à tous les personnels pénitentiaires. Le passage du 1/5e au 1/4e et son déplafonnement pour les personnels de surveillance.

POUR L'INSERTION ET LA PROBATION :

Une Direction autonome de l'Insertion et de la Probation et la consécration des missions des SPIP comme appartenant pleinement au domaine régalien de l'État.

POUR UNE VÉRITABLE FORMATION :

Initiale et continue, intégrée aux cycles de travail. Se former est un droit et ne doit plus coûter des heures aux agents.

POUR L'ACTION SOCIALE :

Une vraie politique du logement, des places en crèche adaptées à nos horaires et des aides à la hauteur de la détresse sociale.

POUR L'ÉGALITÉ RÉELLE EN OUTRE-MER :

La création des mêmes structures et missions qu'en Hexagone (ERIS, équipe cynotechnique, UHSI, UHSA, EPM, ESA) et la reprise des extractions judiciaires par l'administration pénitentiaire.

La seule réaction possible face à une administration qui fait la sourde oreille, c'est le COMBAT SYNDICAL !
UNIE, DYNAMIQUE et TOURNÉE VERS L'AVENIR

CSA DISP TOULOUSE / CAPL

UFAP
UNSa Justice

Nos engagements en région

Mot du délégué de région

Chères collègues, chers collègues,

Du 3 au 10 décembre 2026, vous serez appelés à élire vos représentants du personnel. Ce scrutin sera l'occasion de choisir celles et ceux qui porteront votre voix et défendront concrètement vos intérêts.

En tant que **Délégué Régional de l'UFAP UNSa Justice au sein de la Direction Interrégionale de Toulouse,** je connais la réalité de nos établissements et les difficultés auxquelles sont confrontés, chaque jour, les personnels de tous corps et de tous grades.

Notre Direction Interrégionale traverse une situation sans précédent. Le manque de personnels atteint un niveau jamais égalé, alors même que la charge de travail ne cesse d'augmenter. Les missions se multiplient, les responsabilités s'accumulent et les agents doivent constamment pallier les carences en effectifs.

À cette situation s'ajoutent la surpopulation carcérale, la multiplication des tensions, des menaces et des agressions. Chaque jour, les personnels sont davantage exposés, davantage sollicités et doivent faire face à des situations toujours plus complexes, avec des moyens humains qui ne suivent pas.

Mais il est également temps que l'administration pénitentiaire adapte enfin ses structures aux réalités auxquelles les personnels sont confrontés. Les profils des personnes détenues ont évolué. Il est donc indispensable de disposer d'établissements réellement adaptés aux différents publics accueillis, notamment aux profils les plus violents et les plus complexes.

Il est également temps de faire entrer notre administration dans le XXIe siècle. Trop de structures restent anciennes, inadaptées et conçues pour une réalité qui n'est plus celle d'aujourd'hui. Les personnels doivent pouvoir exercer leurs missions dans des établissements modernes, fonctionnels et pensés avant tout pour garantir leur sécurité.

Il n'est plus acceptable de demander toujours plus aux agents en leur donnant toujours moins de moyens pour exercer leurs missions. Le professionnalisme et l'engagement des personnels ne peuvent pas être la réponse permanente aux insuffisances de l'administration.

À **l'UFAP UNSa Justice, nous refusons que cette situation devienne la norme.** Nous continuerons à exiger des effectifs à la hauteur des missions, des moyens adaptés, une véritable réponse face aux violences et une reconnaissance concrète de la pénibilité de nos métiers.

Du 3 au 10 décembre 2026, votre vote sera déterminant.

Voter UFAP UNSa Justice, c'est choisir un syndicalisme indépendant, combatif et proche du terrain.
Ensemble, refusons de subir.
Ensemble, exigeons les moyens nécessaires.
Ensemble, défendons nos personnels et l'avenir de nos métiers.

Pierre GROUSSET, Délégué de région

Nos actions







Unie, Dynamique, tournée vers l'avenir !

UFAP
UNSa Justice

ÉLECTIONS
Professionnelles
Du 3 au 10 décembre 2026
JE VOTE UFAP UNSa Justice

UNSa Justice
L'action utile !

Les listes

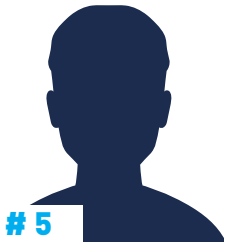
Liste CSA DISP


1
Marine Orengo
BCPEX
CP VLM


2
Cyrille Jacquet
BCPEX
PREJ Béziers


3
David Parmentier
MAJEX
CP Béziers


4
Pierre Grousset
MAJEX
CP Perpignan


5
Joel Sarre
MAJEX
ERIS 31


6
Isabelle Journet
AA
MA Carcassonne


7
Bachir Khelilliche
SVT BGD
CD Muret


8
Mickael Escolano
MAJEN
CP VLM


9
Mathilde Carrillo
CPT
MA Nîmes


10
Maggy Servais
SA
MA Tarbes


11
Jessica Vie
CPIP
SPIP 34


12
David Desoutter
BCPEX
EPM Lavaur

Liste CAPL


1
Pierre Grousset
MAJEX
CP Perpignan


2
Marine Orengo
BCPEX
CP VLM


3
Cyrille Jacquet
BCPEX
PREJ Béziers


4
Estelle Augusto
BCPEX
PREJ Albi


5
David Parmentier
MAJEX
CP Béziers


6
Aurélien Miso
BCPEX
CP Perpignan


7
Bachir Khelilliche
SVT BGD
CD Muret


8
Pierre Journet
BCPEX
MA Carcassonne

FLASHEZ-MOI

ET SUIVEZ-NOUS !

Unie, Dynamique, tournée vers l'avenir !

TÉLÉCHARGEZ
NOTRE APPLICATION DÈS MAINTENANT

Disponible sur App Store
Disponible sur Google play